



SYNDICAT DES EXPLOITANTS DE LA FILIÈRE BOIS

Paris, le 8 juillet 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE – COMMUNIQUE DE PRESSE – COMMUNIQUE DE PRESSE

**LE SEFB GRAND EST REFUSE DE SIGNER LA CHARTE SCOLYTES
TANT QUE LES EXPLOITANTS-NEGOCIANTS NE SIEGERONT PAS
DANS LES INTERPROFESSIONS REGIONALES**

Invités à signer la charte des scolytes élaborée par Fibois Grand Est - sans aucune consultation préalable des exploitants-négociants - les exploitants-négociants du Grand Est regroupés au sein du SEFB, ont refusé de parapher ce document théorique tant qu'ils ne seront pas reconnus au sein de Fibois Grand Est comme le représentant de ce maillon essentiel de la filière bois et qu'un de nos adhérents ne siègera au conseil d'administration de cette interprofession régionale.

Une position justifiée par Romain Ney - exploitant du Grand Est ayant participé à la réunion Fibois et adhérent du SEFB - par l'ostracisme dont sont victimes aujourd'hui les membres du SEFB : « *Alors que les exploitants membres du SEFB Grand Est (Ex-UENGE) ont la possibilité d'écouler sur les marchés du grand export des volumes considérables d'épicéas scolytés nécessitant une exploitation d'urgence, le rejet de notre profession organisé conjointement par la FNB et des administrateurs de Fibois rend impossible la mise en place de solutions constructives qui bénéficieraient aux propriétaires de la ressource forestière.* »

Pour Robert Stéphan – Vice-président du SEFB et Délégué régional Grand Est :
« *Tant que la FNB qui ne représente plus aujourd'hui, faute d'adhérents, les exploitants forestiers, sera reconnue par l'interprofession comme le seul interlocuteur, aucun accord ne sera possible alors que la situation alarmante de*

nos forêts et l'appauvrissement de la ressource forestière nécessitent plus que jamais que tous les acteurs de l'amont puissent être entendus et écoutés, et soient conviés autour de la table à un indispensable dialogue.»

A propos du SEFB (ex-SFB)...

Créé le 10 mars 2016, le Syndicat des Exploitants la Filière Bois (ex-SFB) regroupe dans un esprit constructif et fédérateur la grande majorité des exploitants forestiers-négociants, représentant un C.A. cumulé de 300 millions € et plus de 4 millions de m³, avec un triple objectif :

- Défendre le métier d'exploitant-négociant – plaque tournante indispensable pour optimiser la ressource forestière – aujourd'hui menacé,
- Garantir, dans un esprit gagnant – gagnant, un accès égalitaire et transparent pour tous aux ressources forestières à travers :
 - . le retour aux ventes des bois sur pied,
 - . une bourse d'information et d'échange des bois disponibles,
 - . des contrats de préférence assurant aux transformateurs la priorité à prix égal sur les bois susceptibles d'être exportés,
- Développer une vision harmonieuse de la Filière Bois prenant en compte les attentes et les besoins des différents acteurs (propriétaires, experts, exploitants, transformateurs, exportateurs...) afin de préserver son équilibre, pérenniser nos forêts et assurer une gestion durable de celles-ci..

Contact presse :

- Robert Stephan, Vice -Président du SEFB et délégué Grand Est: 06 18 12 88 80
- Laurent Maréchaux, Délégué général SEFB : 06 37 13 53 94

Syndicat des Exploitants de la Filière Bois - 149, avenue du Maine 75014 Paris –Tél : 0637135394 sefbois@gmail.com – site internet : www.sefbois.com